

L'Obamacare progresse avec un amendement faussement pro-vie

Author : Jeanne Smits

Categories : [Divers Jeanne smits](#)

Date : 20 décembre 2009

Contrairement à ce qui est affirmé ici et là, les derniers développements autour de « l'Obamacare » n'assurent pas à cette mise en place d'un système de santé socialisé aux Etats-Unis l'exclusion de la couverture des dépenses liées à l'avortement.

Le revirement du sénateur démocrate supposé pro-vie Ben Nelson, du Nebraska, samedi matin, a en effet changé la donne : une série de compromis a entraîné son soutien au plan Obama, assurant à la loi une quasi certitude d'être adoptée, puisqu'il apporterait, sauf surprise venant d'autres sénateurs, la 60e voix nécessaire.

Le texte de compromis prévoit simplement une possibilité pour les Etats de se soustraire au principe de la couverture des frais d'avortement et prévoit un nouveau plan de caisses séparées mais alimentées par les fonds publics pour cette couverture.

Le *Family Research Council* (FRC) et le Comité national de *Right to Life* ont tous deux souligné et dénoncé le fait que ce texte, même dans sa nouvelle mouture, pose clairement le principe de l'utilisation de fonds publics pour la couverture de l'avortement volontaire. Les pro-vie parlent d'astuces qui ressemblent à ceux du texte d'origine. Tom McClusky, au nom de FRC, a commenté samedi auprès de LifeSiteNews :

« J'espère qu'il n'est pas trop tard pour le sénateur Nelson de brader ses principes pro-vie. Aucun sénateur, aucune organisation qui soutient cet amendement de manager [un amendement ou une série d'amendements acceptés d'avance par les deux parties en présence à travers celui qui pour chaque côté "gère" le débat sur un texte] ne peut d'aucune façon se dire pro-vie, car il fait du gouvernement fédéral le financier de l'industrie de l'avortement. »

Au bout du compte, en effet, commente LifeNews.com, ce sont bien des fonds fédéraux qui apporteront des subsides aux plans d'assurance maladie privés qui couvrent l'avortement.

National Right to Life souligne ainsi que les votes en faveur de ce texte seront comptés par cette association comme favorables à « **une législation qui permet au gouvernement de financer des contrats d'assurance privée qui couvrent l'avortement volontaire, de sanctionner des plans muti-Etats qui couvrent l'avortement volontaire, et de donner aux responsables fédéraux le pouvoir d'imposer à des plans privés de couvrir l'avortement volontaire même s'ils n'acceptent pas des assurés bénéficiant de subsides publiques** ».

Selon Charmaine Yoest d'*Americans United for Life*, l'amendement de compromis résultant des négociations de deux démocrates, Ben Nelson et Harry Reid, « fournit une protection de la conscience inadéquate, dans la mesure où il n'interdit pas à quelque entité gouvernementale ou à quelque plan que ce soit (fédéral, d'un Etat ou local) de discrimination envers des fournisseurs de soins de santé qui ne veulent pas participer à l'avortement ». Par le mécanisme de l'*opt out* (possibilité de se soustraire au mécanisme), ajoute-t-elle, « les Etats devront agir s'il veulent empêcher le financement de plans couvrant l'avortement chez eux, ce qui aboutit à mettre sens dessus dessous l'approche fédérale traditionnelle sur l'avortement ».

Sources : [LifeSiteNews](#) et [LifeNews](#).

© [leblogdejeannesmits](#).